
RECOMMANDATIONS

**concernant
la pratique et l'encadrement**

**des activités de la
Fédération Française des Clubs Alpins et de
Montagne**

Ski et surf en station

RECOMMANDATIONS POUR LA PRATIQUE DU SKI ET SURF EN STATION

POUR LE PRATIQUANT

Un certain nombre d'adhérents du CAF pratiquent, bien entendu, le ski, le monoski ou le surf en stations de sport d'hiver.

Il est bon de rappeler un certain nombre de règles de bon sens qui sur pistes ou hors pistes pourront éviter à tous prise de risque excessive et désagréments.

- Comportez-vous de telle manière que vous ne puissiez mettre autrui en danger ou lui porter préjudice et particulier lors des dépassements qui doivent être opérés de manière assez large pour prévenir les évolutions de celui qu'on dépasse.
- Situés à l'amont, c'est à vous de régler votre comportement de façon à préserver la sécurité de toute personne à l'aval.
- Maîtrisez votre vitesse, particulièrement aux croisements des pistes.
- Evitez de stationner dans des passages étroits ou sans visibilité. En cas de chute, libérez la piste le plus vite possible.
- Ne quittez pas un groupe sans en prévenir le responsable.
- Utilisez le bord de la piste si vous devez monter ou descendre à pied.
- Respectez l'information, le balisage et la signalisation.
- Portez assistance en cas d'accident et donnez l'alerte.
- Faites connaître votre identité dans le témoignage d'un accident.
- A quelques dizaines de mètres des pistes, vous êtes déjà en terrain « montagne »
Conformez-vous alors strictement aux recommandations pour la pratique du ski-alpinisme.

(Source : Campagne sécurité 1995 du Ministère de la Jeunesse et des Sports)

POUR L'ENCADRANT

- Vérifier que chacun dispose d'un matériel complet (gants, lunettes...) adapté et réglé.
- Tenez compte des informations et du balisage, tout en sachant faire la part d'une signalisation parfois abusive.
- Adaptez le choix des pistes ou des itinéraires au niveau des plus faibles du groupe.
- Mettez tout en oeuvre pour que le ski soit et reste un plaisir.
- Informez-vous, particulièrement pour le hors piste de l'état du manteau neigeux en n'hésitant pas à consulter le bulletin au 08 36 68 10 20.